



65, rue Lessard
Saint-Jean-de-Matha (Québec) J0K 2S0
Téléphone : 450 886-3867

AVIS PUBLIC

**ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 594 AYANT POUR OBJECTIF DE RÉGIR
LA FOURNITURE, L'INSTALLATION, L'UTILISATION ET L'ENTRETIEN DES COMPTEURS
D'EAU EN VUE DE MESURER LA CONSOMMATION DE L'EAU POTABLE DE CERTAINS
IMMEUBLES SITUÉS SUR LE TERRITOIRE DE LA MUNICIPALITÉ
DE SAINT-JEAN-DE-MATHA**

AVIS est par les présentes donné, par le soussigné, qu'à sa séance ordinaire du 6 décembre 2023, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha a adopté le Règlement numéro 594 ayant pour objectif de régir la fourniture, l'installation, l'utilisation et l'entretien des compteurs d'eau en vue de mesurer la consommation de l'eau potable de certains immeubles situés sur le territoire de la Municipalité de Saint-Jean-de-Matha.

PRENEZ EN OUTRE AVIS QUE ce règlement entre en vigueur conformément à la loi et est disponible pour consultation sur notre site Internet au www.municipalitestjeandematha.qc.ca ou à nos bureaux situés au 65, rue Lessard, Saint-Jean-de-Matha, durant les heures d'ouverture.

Donné à Saint-Jean-de-Matha, Québec, ce 14^e jour du mois de décembre 2023.

Philippe Morin

Directeur général et greffier-trésorier